

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

Gap, le 12 décembre 2017

28, Rue Saint-Arey
05011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le département des Hautes-Alpes placé en Vigilance Orange Avalanche

Météo France a placé le département des Hautes-Alpes en **Vigilance Orange Avalanche**.

Malgré l'arrêt des précipitations, le risque de départs spontanés est toujours **très fort (niveau 5 sur une échelle de 5)** sur l'ensemble des massifs hauts-alpins. Des avalanches plus volumineuses peuvent également encore menacer certains secteurs routiers de montagne.

Cécile BIGOT-DEKEYZER, Préfète des Hautes-Alpes, en appelle à la **responsabilité de tous les usagers de la montagne** qui doivent savoir renoncer en cas de danger. La Préfète recommande de faire preuve de **la plus grande vigilance** et **déconseille fortement toute sortie en-dehors des domaines skiables**.

Par ailleurs, en raison de la présence de verglas sur les routes suite aux récentes précipitations et à l'abaissement des températures, **la circulation demeure interdite aux véhicules de plus de 7,5 tonnes au Col de Montgenèvre et aux rampes de l'Argentière-la-Bessée**.

L'interdiction de circulation pour les véhicules de plus de 26 tonnes sur l'ensemble du département est levée.

Pour toute information sur le réseau routier et avant tout déplacement, consultez les sites internet :

- du Conseil départemental : www.inforoute05.fr
- de Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr
- de Météo France : www.meteofrance.com